



Ligue Occitanie Rugby

« Le Process de Réforme de la Formation Occitane »



Ligue Occitanie Rugby

SOMMAIRE

La formation Occitane

Sommaire	2
Les réformes fédérales	3
La formation en Occitanie	4
Synoptique du réseau	5
Précisions (synoptique)	6
Référent technique de club (RTC)	7
Conseiller technique de club (CTC)	8
Cadre technique de la Ligue (CTL)	11
Directeur technique de la Ligue (DTL)	13
Chargé de mission	14
Comité Départemental	14
Commission d'accompagnement du CTC	14



Ligue Occitanie Rugby

Les réformes fédérales

« La réforme territoriale » (loi NOTRe)

En exécution des obligations faites aux fédérations sportives dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de la République issue de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 (réforme consistant notamment dans le passage de 22 à 13 régions administratives en métropole), la FFR a redéfini le découpage de ses organes locaux pour passer, courant 2017, d'une configuration régionale constituée de 27 comités territoriaux à une configuration structurée autour de 13 ligues régionales, dont les dirigeants ont été élus le 9 décembre 2017 ;

La réforme de la formation

Promesse emblématique du président Bernard Laporte, l'objectif de cette réforme est que soit assurée, au travers des organes locaux de la FFR ainsi réorganisés, une formation de proximité conforme à la politique définie par la FFR.

Son mécanisme s'articule autour d'un socle initial de formation unifié, impulsé par la Direction technique nationale (la « DTN ») conformément aux orientations fixées par la FFR.

Il associe une remontée, vers la DTN des réflexions menées par les clubs à une application, au plus près du terrain, des directives établies sur le plan national.

Territorialement, les acteurs de cette réforme appartiennent à trois nouvelles catégories de cadres techniques : les Directeurs techniques de ligue (les « DTL »), les Conseillers techniques de ligue (les « CTL ») et les Conseillers techniques de clubs (les « CTC »).

Concrètement, les DTL, qui ont la responsabilité de préparer et de mettre en œuvre les directives nationales arrêtées par la DTN dans leur ligue d'affectation, coordonnent l'action des CTL, eux-mêmes recevant mission de piloter fonctionnellement les CTC de façon à assurer la cohérence, avec lesdites directives, du travail réalisé à l'échelon du département et des bassins de clubs (à chacun desquels sera affecté un CTC).



Ligue Occitanie Rugby

La formation en Occitanie

Préambule

Compte tenu des directives de la DTN un groupe de travail de la Ligue / Direction sportive a adapté les prescriptions fédérales à la Ligue d'Occitanie. Une vaste Ligue de près de 400 clubs regroupant des anciens Comités historiques.

Ce groupe de travail a élaboré une articulation en tenant compte de la culture rugbystique occitane. En incluant un chargé de mission (CM), les comités départementaux (CD), « le référent technique de club (RTC) » et une autorité morale, la « Commission d'accompagnement du CTC », ce groupe de travail a défini un réseau en cohérence avec la filière technique fédérale.

Ce réseau valide un fonctionnement qui se veut pérenne. Le principe du réseau permet le remplacement d'un maillon de la chaîne, quel qu'il soit, sans pénaliser la finalité des actions du CTC envers le club.

En ce sens le réseau est en mesure de protéger le club des éventuelles absences ou insuffisances d'un de ses membres,

Ce recueil qui vous est proposé n'a d'autre ambition que de regrouper l'essentiel sur la manière d'aborder la formation en Occitanie. Dans ce sens un synoptique articulant les différents intervenants, permet au réseau de mener une action structurée.

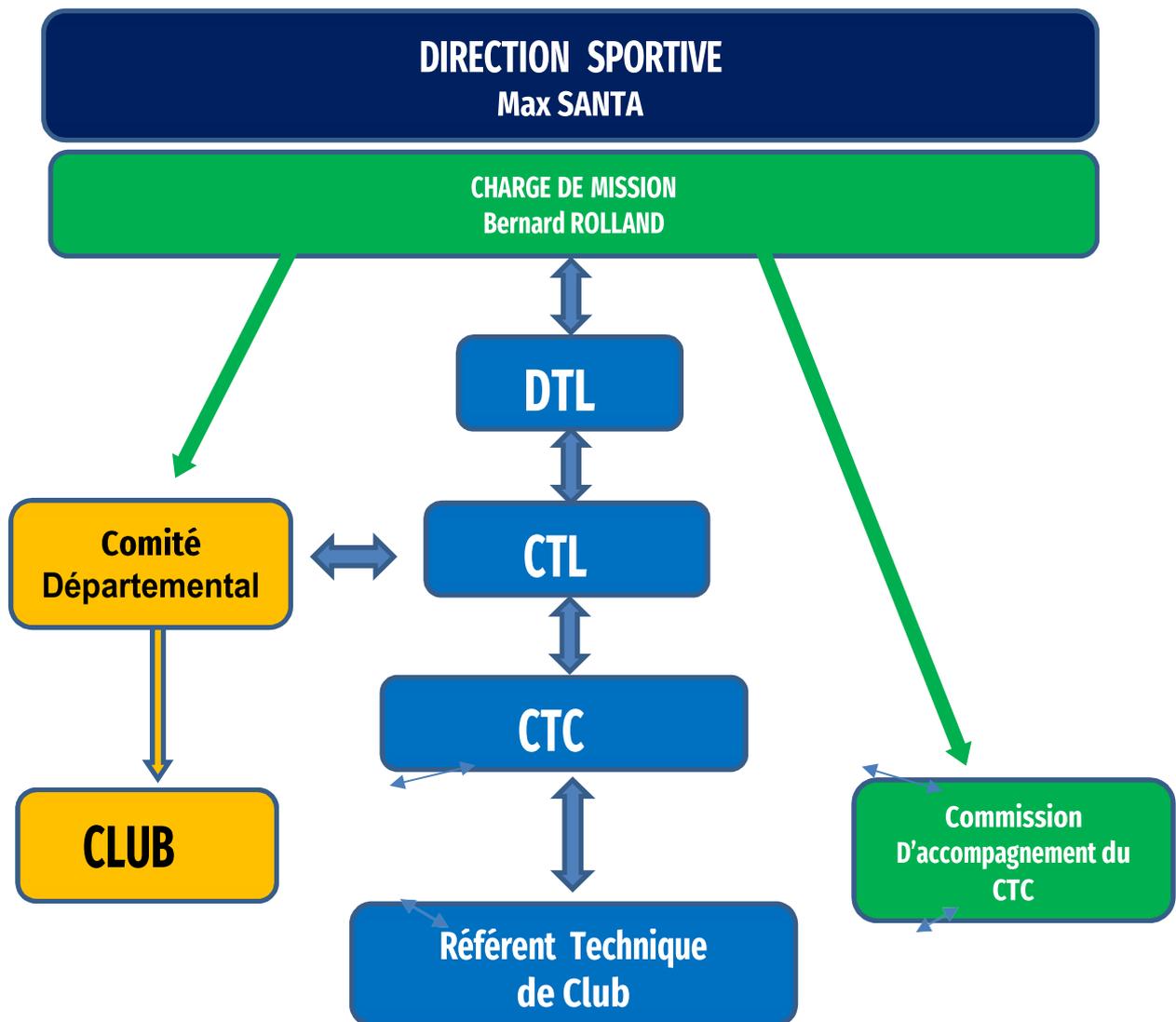
Il est probable que ce qui est proposé semble d'une parfaite évidence, mais autant fallait-il le formaliser. Les sujets abordés ne sont ni exhaustifs et encore moins figés. En ce sens « La formation Occitane » existe, il vous appartient qu'elle se pérennise tout en évoluant.



Ligue Occitanie Rugby

SYNOPTIQUE DU RESEAU DE FORMATION

« Les hommes passent, le réseau reste une référence. »





Ligue Occitanie Rugby

PRECISIONS

- La politique technique et la stratégie à appliquer dans le réseau sont maîtrisées par la Ligue / Direction sportive,
- L'axe technique RTC, CTC, CTL, DTL est fondamental et doit être performant. Il ne devra être fait appel au Commission d'accompagnement du CTC que pour « la partie noble » d'une intervention,
- Si un maillon de la chaîne technique, du comité départemental ou du club est défaillant, la direction sportive (chargé de mission) doit être prévenue avant de faire intervenir le Commission d'accompagnement du CTC. Le chargé de mission pourra déléguer, si nécessaire, au DTL.
- La Commission d'accompagnement du CTC aura de fait une mission de conseiller auprès du CTC, voire envers le référent technique club (RTC),
- Le chargé de mission et le DTL se concerteront dès que ce sera nécessaire.
- L'ensemble des cadres (DTL, CTL, CTC) de la filière technique se réunira en début de saison et, si besoin, sur convocation de la direction sportive,
- La « Commission d'accompagnement du CTC » est une « Autorité morale » qui se réunit en début de saison et sur invitation de la direction sportive,
- Les référents techniques de club accompagnés par leur CTC pourront être réunis, par bassin, sur convocation de la direction sportive.



Ligue Occitanie Rugby

Le Référent Technique de Club (RTC)

Pour réussir la « réforme de la formation » voulue par le président de la fédération française de rugby, tous les clubs d'Occitanie doivent désigner un Référent Technique de Club.

Le RTC est désigné par le club qui le propose au Comité départemental (CD).

Le CD communique le nom du RTC à la direction sportive de la Ligue,

Le RTC est le premier maillon de la filière technique. C'est par lui que transitent les informations techniques et sportives, Ligue / Club et ceci dans les deux sens.

Le RTC a une vision claire du projet associatif et sportif de son club. Il a un lien fort avec la gouvernance de son club.

Le R.T.C. a pour mission de véhiculer au sein de son club toutes les informations concernant les données sportives et techniques diffusées par les Commissions Techniques : nationale, régionale et départementale. En retour, il est l'interlocuteur privilégié pour les remontées d'informations sportives de son club auprès de commissions ci-dessus nommées.

Le RTC doit être légitimé comme le correspondant privilégié des commissions sportives de la Ligue et du département,

Le R.T.C. doit être un licencié ou posséder une carte d'éducateur F.F.R.

Le RTC est membre consultant de la Commission Sportive Départementale.

Pour assurer une réussite optimale du processus de réforme :

Le RTC aura la vision du développement sportif, de l'évolution de son club dans la société qui l'entoure pour être « club du XXIème siècle ».

Afin de pouvoir remplir correctement sa mission le R.T.C. devra être une personne reconnue fonctionnant en osmose avec les éducateurs, les entraîneurs de son club et le directeur sportif.

Il est souhaitable que le R.T.C. ait une formation fédérale d'éducateur ou d'entraîneur étant appelé lui-même à participer éventuellement à des accompagnements de formation.

Le R.T.C. motivera son environnement à suivre les stages de formation d'éducateurs, d'entraîneur, d'arbitrage, ainsi que les stages de recyclage. Il sera le garant du « jeu en sécurité » pour les joueurs du club.

Le RTC aura pour objectif, si elle n'existe pas, de favoriser la création d'une école de rugby, Le R.T.C. facilitera l'intervention de son club en milieu scolaire en accord avec le CTC,

Le RTC, soutenu par le CTC, incitera à la création d'une commission technique dans son club si elle n'existe pas.



Ligue Occitanie Rugby

Le Conseiller technique de club – CTC

SYNTHESE DES MISSIONS DE L'EMPLOI DE CONSEILLER TECHNIQUE DE CLUB (cf. à l'annexe 3)

ACCOMPAGNER LES CLUBS DU BASSIN

- Accompagner la structuration des projets de club et la création d'une coordination technique et/ou direction sportive de club, ainsi que la création d'emplois sportifs,
- Accompagner la conception de projets pédagogiques en milieu scolaire (Ecol'Ovale) et/ou universitaire et la création de sections sportives de collège ou lycée
- Mettre en œuvre les actions avec le milieu scolaire et universitaire (animation du réseau local des enseignants, aide à la pratique dans les fédérations sportives scolaires, encadrement de section sportive) et dans la mise en place d'animations de rugby à 5 dans ou hors du club pour des publics non licenciés
- Mettre en œuvre, transmettre les contenus d'apprentissage et accompagner les éducateurs de club à la mise en œuvre du plan de formation du joueur.
- Accompagner la labellisation des EDR et évaluer le respect des critères de labellisation de l'EDR
- Diriger l'organisation technique des plateaux d'EDR, les plateaux de l'ORC (Orange Rugby Challenge) et les ateliers EDR (partage des objectifs et contenus et mise en œuvre)
- Conseiller sur les niveaux d'engagement des équipes de club
- Accompagner le processus de création d'un club et les premières actions d'accueil des pratiquants
- Accompagner les projets de développement de la pratique féminine dont l'accueil de nouvelles pratiquantes

FORMER - ACCOMPAGNER DES EDUCATEURS/ENTRAINEURS

- Présenter aux acteurs du bassin l'offre de formation « rugby »
- Participer au diagnostic de bassin permettant de définir les besoins en formation
- Coordonner et/ou animer des séquences de formation fédérale et participer à la certification
- Evaluer le respect des conventions de mise en œuvre des brevets fédéraux par les clubs
- Assurer le suivi et l'accompagnement des éducateurs et entraîneurs en formation (BF, CF, CQP, BPJEPS, DEJEPS)
- Animer (évaluer, accompagner sur le terrain) des sessions de certificat fédéral et/ou CQP et/ou formation continue des éducateurs et entraîneurs
- Former les éducateurs à identifier les joueurs et les joueuses à potentiel



Ligue Occitanie Rugby

DEVELOPPER L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET LA COHESION SOCIALE

- Mettre en œuvre le plan d'action défini dans la plan fédéral "Rugby Social Club" avec les clubs du bassin
- Sensibiliser les acteurs du bassin à la lutte contre les incivilités et les discriminations
- Accompagner les clubs à la conception et mise en œuvre d'actions en direction des publics éloignés de la pratique sportive (zones urbaines et/ou rurales)

CONTRIBUER A LA PROTECTION DES PRATIQUANTS

- Mettre en œuvre les dispositifs nationaux avec les clubs du bassin (sécurité du joueur, académie des 1ères lignes, protocoles, prévention dopage, "# Bien Joué"...)
- Etablir les comptes rendus des actions liées aux dispositifs nationaux
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs du bassin aux mesures de prévention (commotions cérébrales, dopage et conduites addictives)

DIVERS

- Participer une fois par semaine, à une réunion avec son CTL et assister, à la demande, à une vidéoconférence avec le chargé de mission, le DTL les CTL et toutes les équipes techniques des bassins.
- Participer à des actions évènementielles initiées par la Ligue
- Le CTC réalisera mensuellement un compte-rendu écrit des actions menées sur son terroir.



Ligue Occitanie Rugby

Point de rattachement du CTC

Les CTC, compte tenu de leur « appartenance » aux clubs des bassins respectifs, sont rattachés comme ci-après :

Albi pour les départements 12/48/81 – CD 81 Toulouse

pour les départements 09/31 – Ligue

Tarbes pour les départements 32/65 – MOT de Tarbes

Narbonne pour les départements 11/66 – MOT de Narbonne

Montpellier pour les départements 30/34 – CD 34 ou Maison de la Région

Montauban pour les départements 46/82 – CD 82



Ligue Occitanie Rugby

Le Cadre technique de la Ligue - CTL

SYNTHESE DES MISSIONS DE L'EMPLOI DE CONSEILLER TECHNIQUE DE LIGUE (cf. à l'annexe 2)

Par "POS", on entend ici le "Plan d'orientation stratégique" de ligue ou de comité départemental ("CD").

- Elaborer la lettre de missions et la soumettre au DTN (via le DTL)
- Présenter au DTL un bilan annuel des actions pour évaluation des POS départementaux de son ressort
- Manager et Encadrer fonctionnellement les CTC
- Piloter une mission transversale Ligue (Milieu scolaire, Formation, Féminines, Ecoles de rugby, Rugby Social Club ...)

MANAGER LES EQUIPES TECHNIQUES DE TERROIRS

- Elaborer et encadrer des actions de formation continue [pour ou par les] CTC
- Participer aux travaux de l'Equipe Technique de Ligue
- Participer et accompagner les ETD
- Participer à l'élaboration du POS de chaque CD compétent sur son ressort
- Réaliser le diagnostic concernant l'opportunité de création d'un club et sur les potentialités de développement de la pratique féminine
- Accompagner la création de clubs et d'emplois sportifs en relation avec les Pouvoirs publics (Etat et collectivités locales)

COORDONNER L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS ET DES COMITES DEPARTEMENTAUX

- Informer - former sur la méthodologie de conception d'un projet de club
- Animer le (les) réseaux(x) départemental (aux) des enseignants : formation des professeurs experts – pratique dans les fédérations sportives scolaires
- Piloter et coordonner des déclinaisons opérationnelles des projets nationaux liés à l'accompagnement des clubs ("Bien Joué", labellisation, Ecol'Ovale, Ateliers, ORC ...)
- Piloter les projets de formation des bassins
- Informer sur les offres de formation « Rugby » fédérales, de branche et d'Etat dans le cadre de l'Institut Régional de Formation
- Coordonner des sessions de Certificats Fédéraux et/ou CQP (formation et certification) et l'équipe pédagogique



Ligue Occitanie Rugby

- Animer, accompagner et évaluer des sessions de certificats fédéraux et/ou CQP (formation et certification).
- Participer et /ou coordonner les diagnostics définissant l'opportunité de mise en œuvre de certificats fédéraux et/ou de CQP, et/ou de formation d'Etat sur le territoire et établir des calendriers de formation

COORDONNER LA FORMATION DES EDUCATEURS / ENTRAINEURS

- Evaluer le respect des conventions de mise en œuvre des formations fédérales, de Branche ou d'Etat.
- Expertiser les demandes de VAE pour des CF, CQP, BPJEPS ou DEJEPS et les demandes de reconnaissance et d'équivalence des entraîneurs étrangers
- Coordonner le suivi des cohortes des titulaires de certification fédérale, CQP ou formation d'Etat.
- Intervenir dans les formations au "DEJEPS" et animer le réseau de tuteurs "DEJEPS" et "CQP"
- Accompagner individuellement des stagiaires « locaux » du DESJEPS

COORDONNER LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET LA COHESION SOCIALE

- Coordonner la mise en œuvre du plan d'action défini dans la plan fédéral "Rugby Social Club"
- Coordonner les acteurs de la lutte contre les incivilités et les discriminations dans les bassins
- Coordonner la mise en œuvre d'actions en direction des publics éloignés de la pratique sportive (zones urbaines et/ou rurales)

COORDONNER LES ACTIONS DE PROTECTION DES PRATIQUANTS

- Coordonner et évaluer la mise en œuvre opérationnelle des dispositifs nationaux (sécurité du joueur, prévention dopage et incivilités, académie des 1ères lignes, protocoles, commotion cérébrale ...)
- Coordonner les actions « rugby santé »

DIVERS

- Animer une fois par semaine, le lundi après-midi, une réunion avec ses CTC et participer, à la demande, à une vidéoconférence avec le CM, le DTL et toutes les équipes techniques des bassins.
- Elaborer avec ses CTC, lors de cette réunion, un bilan de la semaine passée et se projeter dans la semaine à venir en fixant les objectifs.
- Participer à des actions événementielles initiées par la ligue



Ligue Occitanie Rugby

Le Directeur technique de la Ligue - DTL

SYNTHESE DES MISSIONS DE L'EMPLOI DE DIRECTEUR TECHNIQUE DE LIGUE (cf. à l'annexe 1)

Par "POS", on entend ici le "Plan d'orientation stratégique" régional de ligue

MISSIONS

- PARTICIPER AUX REUNIONS DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE
- MANAGER L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE
- ACCOMPAGNER LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS D'ETAT ET REGIONALES
- PILOTER LA MISE EN OEUVRE DU POS DE LA LIGUE
- SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE LES POLITIQUES MINISTERIELLES
- ELABORER ET SUIVRE LE BUDGET DE LA DIRECTION SPORTIVE REGIONALE
- PILOTER LA FORMATION DES EDUCATEURS/ENTRAINEURS
- PILOTER LES ACTIONS DE PROTECTION DES PRATIQUANTS
- PILOTER LE DEVELOPPEMENT
 - ECOLES DE RUGBY
 - NOUVELLES PRATIQUES
 - FEMININES
 - SANTE-LOISIRS
 - NOUVEAU PUBLICS ET EVENEMENTS
- PILOTER ET ENCADRER LA FORMATION CONTINUE DES CADRES DE LA LIGUE
- SUIVRE ET EVALUER LES ACTIONS DES CTC ET CTL
- SUIVRE L'ELITE REGIONALE
- PRESENTER AU DTN LE BILAN ANNUEL DES ACTIONS POUR L'EVALUATION DU POS
- PARTICIPER AUX BUREAUX DIRECTEURS, COMITES DIRECTEURS ET ASSEMBLEES GENERALES



Ligue Occitanie Rugby

CHARGE DE MISSION (CM)

- Est le représentant de la direction sportive de la Ligue
- Assure la coordination du réseau de formation de la Ligue
- Est en contact avec le comité départemental

COMITE DEPARTEMENTAL (CD)

- Le Comité départemental, à travers ses clubs, est chargé de détecter et de proposer le RTC à la direction sportive de la Ligue.
- Le CD traitera les problèmes éventuels liés au RTC.

COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU CTC

- Autorité morale des terroirs, la Commission d'accompagnement du CTC a une mission de conseiller auprès du CTC et envers le référent technique club (RTC).
- Sa connaissance du terrain est un atout essentiel pour encourager et développer le rugby dans les terroirs.
- Est en relation directe avec le Chargé de Mission
- N'a pas d'autorité fonctionnelle sur le CTC